



# NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

**Le mensuel du Collectif Haïti de France**

**EDITORIAL** ————— octobre 2014 - n°133

## SOMMAIRE

**Page 1**

L'ARTICLE DU MOIS

**La mémoire des plus âgés pour que les jeunes sachent et soient plus forts**

**Page 3**

Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

**Page 4**

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

*Jean-Claude Duvalier. Dictateur haïtien*

L'ACTUALITE DU CHF

*Exposition Haïti Deux siècles de création artistique*

*Derniers jours pour vous inscrire aux Rencontres Nationales*

Au moment où Jean-Claude Duvalier meurt en Haïti et où une forte pression de citoyens se manifeste pour que cette disparition ne fasse pas cesser le travail engagé sur les années de violences de l'époque Duvalier et sur ses responsabilités, il n'est pas inutile de dire et redire combien la mémoire des événements passés et proches, de leurs causes et de leur nuisance est capitale pour la vie présente et que les décisions politiques et économiques prises aujourd'hui doivent être éclairées, acceptées ou combattues à la lumière de l'expérience passée et proche.

L'histoire du pays est-elle présente dans la mémoire des jeunes Haïtiens aujourd'hui, pas seulement les événements fondateurs mais les événements récents, ceux vécus par des parents et grands-parents ? L'Histoire doit être transmise par l'école, par les proches. Elle ne l'est pas toujours. C'est pourquoi, l'association *Paroles d'hommes et de femmes* a imaginé pour les jeunes et notamment ceux arrivés en France et venus d'autres continents, des rencontres avec des adultes pour la plupart venus d'ailleurs. Que les jeunes entendent ces récits personnels de vie, de déplacement et d'arrivée en France, qu'ils puissent poser des questions dans un climat de sympathie et d'échanges. L'Histoire devenant alors l'histoire partagée d'une vie.

## L'ARTICLE DU MOIS

### **La mémoire des plus âgés pour que les jeunes sachent et soient plus forts**

Faire témoigner deux ou trois migrants originaires de pays francophones situés dans des continents différents, sur leurs parcours de migration de leur lieu de naissance à leur lieu de vie en France, devant des élèves (collégiens ou lycéens), voilà l'objectif du projet « 100 témoins 100 écoles » porté par l'association « *Paroles d'Hommes et de Femmes* ».

Frédéric Praud, son fondateur, a accepté de nous en parler pour NIH. L'idée lui est venue peu à peu au cours de son expérience d'éducateur et de l'intérêt qu'il a porté à l'histoire de chacun, puis de sa pratique d'écrivain public et de l'importance qu'il a observée et

étudiée des relations intergénérationnelles et enfin son envie d'ouvrir les jeunes à ces témoignages de vie pour qu'ils regardent leur vie et celles des autres autrement.

L'Education nationale s'est intéressée à ce qu'il proposait et est venue le chercher, l'Académie de Créteil d'abord en 2002 et puis maintenant 160 établissements scolaires sont concernés, dans toutes les régions de France. Le travail que propose *Paroles d'Hommes et de Femmes*, au sein des établissements scolaires est de rendre utile la mémoire auprès des

jeunes et de redonner un rôle social éducatif à chaque aîné.

**Le responsable de l'association**, que nous nommerons « écrivain public », recherche des témoins parmi les réseaux associatifs de migrants francophones partenaires de l'opération. Il les rencontre avant toute intervention. Le travail biographique commence donc avant les rencontres par une dizaine d'heures d'entretiens biographiques. Le récit oral est ensuite écrit par l'écrivain public et remis à l'établissement scolaire intéressé ainsi qu'au témoin.

**Les témoins** ont entre 40 et 95 ans. Ils doivent parler français et peuvent être arrivés en France au cours de divers flux migratoires, avant 1940, 60, 70, 80 et depuis. Un panel de l'ensemble des cas de migrations est envisagé.

**Les jeunes** ont de 13 à 19 ans, scolarisés de la 4<sup>ème</sup> à la terminale, avec des professeurs de français, de littérature, d'histoire, de géographie, de langues étrangères, d'éducation socio-culturelle. Le travail et les témoins devront s'adapter à chaque niveau de scolarité, à chaque programme spécifique aux classes et aux professeurs qui se sont engagés dans cette démarche.

Il est clair que ce projet et sa réalisation demande une intense collaboration entre les professeurs, les établissements scolaires et *Paroles d'hommes et de femmes*. Les professeurs choisissent les classes qui y participent et il est clair que les établissements scolaires disposant de classe français langue étrangère, d'une classe de primo-arrivants sont particulièrement sensibilisés à ces rencontres, mais avec le souci que les rencontres aient lieu avec des classes traditionnelles pour éviter toute ségrégation. Pour que tout se déroule bien et afin de s'assurer une bonne compréhension du projet par les élèves, une intervention de l'écrivain public devant les élèves est essentielle. Il y présente son métier, sa démarche, le projet sur le témoignage des migrants

Pour mieux comprendre la pratique de ces témoignages, nous avons demandé à une professeure de français de nous parler de son expérience avec *Paroles d'Hommes et de Femmes*. Bien volontiers, et nous l'en remercions, elle nous décrit le travail de l'année dernière en lycée professionnel tertiaire. Elle enseignait le français dans une classe d'accueil pour des élèves néo-francophones (expression qu'elle préfère à celle habituelle de primo-arrivants). Ces jeunes avaient de 13 à 19 ans (et plus) et certains venaient d'un centre pour jeunes mineurs isolés. Cette classe d'accueil développait leur maîtrise du français et les préparait à une entrée en 1<sup>ère</sup> en vue d'un CAP.

Les témoins successifs au cours de l'année furent haïtien, algérien, allemand, espagnol et malien, il y avait dans la classe plusieurs Haïtiens. Les

interventions durent normalement près de deux heures mais peuvent durer jusqu'à deux heures et demi quand l'intérêt de l'échange est vif.

L'écrivain public a très bien introduit chacune des interventions, mettant à l'aise autant les nouveaux arrivants que les élèves de classes traditionnelles réunis.

Le professeur est là, écoute, mais intervient également pour réajuster si les termes ne sont pas bien compris, interrompre s'il y a une digression trop longue, expliquer des références que les élèves n'ont pas forcément en tête (la guerre d'Espagne par exemple).

Les jeunes posent surtout des questions personnelles sur la vie familiale, la vie amoureuse « des jeunes de votre temps ». Ils s'intéressent plus à l'histoire individuelle qu'à l'histoire du pays. Et l'on sait, dit la professeure, que quand la cause du déracinement est politique, économique ou due à la violence, c'est lourd et donc on n'en parle pas. La relation du jeune avec le témoin se fait dans la confiance réciproque. Le jeune éprouve un grand respect pour cet adulte qui raconte, il manifeste une joie, une émotion, comme s'il entendait ou parlait à ses grands-parents.

Il y a déjà eu quatre témoins haïtiens, l'un d'eux est retourné vivre en Haïti. Une de ces personnes qui avait dû fuir Duvalier père avec ses parents a vu son histoire publiée dans une des bandes dessinées réalisées par l'association<sup>1</sup>. Nous avons demandé à un de ces Haïtiens ce qu'il avait retenu des témoignages qu'il avait apportés. « J'ai été frappé par l'écoute et l'intérêt des jeunes », a-t-il dit. « La seule fois où cela n'a pas été le cas, c'était manifestement dû à la manière quasi militaire avec laquelle un jeune enseignant menait sa classe. J'en ai conclu, en pensant à mon pays, que *Paroles d'Hommes et de Femmes* avait trouvé le biais pour la transmission aux jeunes. Haïti est, sans aucun doute, l'un des pays où la question de la mémoire est plus qu'importante. Je me suis dit qu'il faudrait, en Haïti, des actions du même type en gardant toujours à l'esprit que les professeurs doivent être convaincus et participer à part entière »

### **Les suites de ces entretiens**

Les élèves écrivent tous une lettre à l'intervenant. Pour la fin de l'année, on compose un petit recueil de 40 pages environ où chaque élève raconte sa propre vie, parle de l'exil, de ce que c'est qu'être étranger. Le recueil est montré aux autres classes au cours d'une demi-journée où tous les élèves interviennent.

La professeure de français, qui nous racontait son expérience de l'an dernier en lycée professionnel, est cette année dans un lycée général. Son récit a séduit le proviseur de ce lycée qui souhaite en faire profiter les élèves de son lycée. Le projet se met en place.

Les fruits de l'action de *Paroles d'hommes et de femmes* sautent aux oreilles en entendant l'enthousiasme de cette professeure. Elle terminait

---

<sup>1</sup> Les Migrants. Parcours picards. Tome 1

notre interview en disant qu'une telle harmonie se dégageait lors des séances entre jeunes et moins jeunes qui se découvraient, un tel respect mutuel, qu'on ne reprenait pas le cours après, on faisait silence et on repartait heureux.

Qu'ajouter de plus : peut-être que ces rencontres font comprendre aux élèves que les processus migratoires sont de tous ordres, pas uniquement nord-sud et que les migrations liées à des difficultés économiques ou à des conflits sont communes à l'humanité. Elles permettent de réfléchir à son propre environnement : d'où viennent mes camarades de classes, mes voisins d'immeuble.... Notre conclusion est donc plutôt une ouverture : une invitation à faire connaître le travail de *Paroles d'Hommes et de Femmes* à vos collègues, aux professeurs de vos enfants, à vos associations, à vos amis haïtiens car, en effet, l'association *Paroles d'Hommes et de Femmes* regrette de ne pas avoir assez d'intervenants haïtiens vu la demande de plusieurs enseignants. La liste des partenaires associatifs et institutionnels de l'association est longue et variée, ce qui est signe de vitalité. Elle a pratiqué plus de 750 interventions en 10 ans, dans

170 établissements scolaires, rencontré plus de 6 000 élèves et plus d'une centaine d'enseignants et d'équipes éducatives. Elle vient d'être reconnue par la DILCRA, Délégation Interministérielle de Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme, et elle espère en mai 2015 fêter la 10<sup>ème</sup> journée-bilan de son action « 100 témoins 100 écoles » pour l'année 2014-2015 dans la grande salle de conférence de l'UNESCO pour mettre en valeur élèves et enseignants et donner plus de visibilité à son action. Nous lui souhaitons et comptons bien nous nous y retrouver.

**Paroles d'Hommes et de Femmes** - 10 rue Lamblardie, 75012 Paris. Contact : 06 32 53 16 06  
[parolesdhommesetdefemmes@orange.fr](mailto:parolesdhommesetdefemmes@orange.fr)



## Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

**Le N°129 (Mai 2014) : « Le règne de l'impunité » ?**  
**Communiqué du Collectif contre l'impunité.**

Une crise cardiaque a terrassé à mort le dictateur Jean-Claude Duvalier le samedi 4 octobre 2014. S'il n'y avait pas eu le renversement du régime le 7 février 1986, Haïti serait encore aujourd'hui sous la férule de la dynastie Duvalier puisque, selon les constitutions duvalériennes de 1971, 1983 et 1985, le pouvoir était « à vie » et héréditaire.

Sans ce frein du 7 février 1986, Jean-Claude Duvalier aurait été le chef de l'État jusqu'à sa mort et son fils, François-Nicolas Duvalier, qui revendique publiquement l'héritage de son grand-père François Duvalier, lui aurait succédé. Ce faisant, nulle autre personne ne pourrait prétendre occuper la fonction présidentielle. Cette donnée semble échapper au Président de la République, Monsieur Michel Martelly, qui s'empresse de rendre hommage au dictateur déchu, en le qualifiant « d'authentique fils d'Haïti », et d'exprimer ses sympathies à ses partisans qui sont légion dans son entourage. Ainsi, pour la énième fois, la présidence tente d'imposer le silence et l'oubli, en bafouant la mémoire des milliers de victimes des 29 ans de dictature, en niant le droit du peuple du haïtien à la vérité et à la justice.

La mort de Jean-Claude Duvalier met certes un terme aux poursuites contre sa personne. Cependant, cela n'élimine en aucun cas la responsabilité des consorts, donc des individus qui ont contribué à ce que des crimes soient massivement perpétrés. Nombre de ces

consorts sont vivants et sont nommément cités dans le réquisitoire du Ministère public, dans les dépositions des plaignantes et plaignants et dans celles de divers témoins. Le décès de Jean-Claude Duvalier ne peut servir de prétexte pour perpétuer l'impunité. L'État haïtien a toujours l'obligation d'enquêter et de sanctionner les coupables. Le gouvernement ne peut donc se borner à déclarer qu'il laisse la justice « suivre son cours », en ignorant délibérément le fait que les poursuites contre Jean-Claude Duvalier et consorts ont été initiées par l'État haïtien lui-même, pour crimes contre l'humanité et crimes financiers, et sans moindrement fournir au système judiciaire les moyens humains et matériels de réaliser les enquêtes. Le gouvernement ne peut non plus feindre d'ignorer l'impact des prises de position du Président de la République. L'affaire Jean-Claude Duvalier et consorts a été maintenue ouverte grâce à l'engagement des membres du Collectif contre l'impunité et d'autres plaignants représentés par le Bureau des avocats internationaux (BAI).

Une certaine rhétorique voudrait faire croire qu'une page est tournée avec le décès de l'ex tyran. Il n'en est rien, puisque les mécanismes de la dictature n'ont pas été mis en lumière, le bilan des exactions commises n'a pas été officiellement dressé, les responsabilités n'ont pas été dûment établies, la vérité n'a pas éclaté au grand jour et le devoir de mémoire reste et

demeure une absolue nécessité. C'est en continuant à livrer le difficile combat contre l'impunité que l'esprit de la constitution de 1987, fondée sur le refus de la dictature et le respect des droits humains, sera respecté et qu'Haïti pourra véritablement construire un État de droit démocratique. Le combat continue!

5 octobre 2014  
Danièle Magloire, Coordonnatrice

Visitez le site Haïti lutte contre l'impunité:  
[www.haitiluttecontre-impunite.org](http://www.haitiluttecontre-impunite.org)

A noter : jeudi 13 novembre 2014 à partir de 18h30, **soirée sur l'impunité** au CICP (21ter rue Voltaire, Paris 11) en présence de Danièle Magloire, coordinatrice du Collectif contre l'impunité.

## VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

### Le Monde – mercredi 8 octobre 2014 - Jean-Claude Duvalier. Dictateur haïtien.

Elu président de la République haïtienne en 1957 en jouant des profondes tensions raciales qui agitent le pays depuis son indépendance, François Duvalier s'était attiré la sympathie des masses afro-américaines en vantant un programme "noiriste" émancipateur, fondé sur les travaux d'ethnologue qu'il avait menés durant sa jeunesse ; un discours dirigé contre les élites mulâtres qui accaparaient les principaux leviers de pouvoir depuis un siècle et demi, et contrôlaient l'économie locale.

(...) mais sa pratique du pouvoir a surtout été marquée par les épurations et la terreur, entretenue par un bataillon de plusieurs milliers d'hommes chargé de la sécurité personnelle du président,

constitué dès 1958. Une milice privée sanguinaire dont le surnom était emprunté aux contes pour enfants : les "tontons macoutes", auteurs d'innombrables exactions, assassinats et tortures.

L'opposition est muselée, la société civile étouffée, et une grande partie des élites locales doit fuir le pays. A la mort de François Duvalier, le 21 avril 1971, après quatorze années de corruption institutionnalisée et d'un culte de la personnalité renforcé par des références permanentes aux mythes vaudous, le PIB du pays a baissé de plus d'un tiers. Haïti est à genoux.

(...) mais, passé une courte période de libéralisation, il apparaît bien vite que "Bébé Doc" n'entend rien changer aux pratiques de son père.

## L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

### Exposition Haïti Deux siècles de création artistique au Grand Palais du 19 Novembre 2014 - 15 Février 2015



L'exposition, la première sur le sujet, propose de découvrir l'extraordinaire richesse de la création artistique haïtienne : elle n'a cessé de jaillir au cœur du destin tourmenté de la première République noire, mêlant poésie, magie, religion et engagement politique, à travers

les formes les plus diverses. Peintures, sculptures, installations, suspensions, vidéo... témoignent de cette vivacité culturelle, du XIXe siècle à nos jours.

**Plus d'infos sur :**

[www.grandpalais.fr/fr/evenement/haïti](http://www.grandpalais.fr/fr/evenement/haïti)

**Membres du CHF, bénéficiez du tarif réduit en envoyant un mail à [contact@collectif-haiti.fr](mailto:contact@collectif-haiti.fr)**

### Derniers jours pour vous inscrire aux Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti !

Les 5e Rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti sur le thème "**Le droit et l'accès à l'eau comme support d'un partenariat franco-haïtien durable**" auront lieu **du dimanche 9 au mardi 11 novembre 2014 à Lille.**

**Au programme (sous réserve de modifications):**

Dimanche 9 novembre : accueil, visite d'expositions, projections de films et soirée haïtienne.

Lundi 10 novembre : Ouverture des RN

Séance plénière et ateliers autour du thème « Etat

des lieux du droit à l'eau en Haïti : quels accès à l'eau et à l'assainissement ? ». Le soir, spectacle conté "Tézin, le poisson amoureux" et "Elma et l'oranger magique" par Rose-Esther Guignard

Mardi 11 novembre : Clôture

Séance plénière et ateliers autour du thème « 2014, année de l'agriculture familiale : l'accès à l'eau, facteur de développement rural »

**Inscriptions auprès de la CHNF :**

[communautehaitinordfrance@gmail.com](mailto:communautehaitinordfrance@gmail.com)

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris -

Comité de rédaction : Michèle BABINET, Stéphanie BARZASI, Ghislaine DELEAU, Reynold HENRYS,

Geneviève GREVECHE, Bernard LERAY, Fatou SALL.

Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 / [comiteredaction@collectif-haiti.fr](mailto:comiteredaction@collectif-haiti.fr) / [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)